

COMMENT FAIRE FINANCER SA FORMATION ?



CPF

Le Compte Personnel de Formation est un moyen de paiement où chaque apprenant est libre d'utiliser ses euros disponibles. Il gagne 500 euros par année travaillée qu'il soit salarié ou indépendant.

Sur le Site « Mon Compte Formation » :

1. Sélectionner la formation de son choix
2. Envoyer sa demande à l'organisme

DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de l'Aide Individuelle de Formation (AIF).

1. Convaincre leurs conseillers avec leurs objectifs professionnels et leurs motivations
2. Déposer un dossier de financement sur la plateforme « Kairos »

FAF

Il existe 3 Fonds d'Investissement de Formation en fonction des activités professionnelles :

1. AGEFICE pour le commerce, l'industrie et les services
2. FIF PL pour les travailleurs indépendants
3. FAFCEA pour les activités artisanales



Remplir les formulaires de financement auprès de chaque organisme.

OPCO

Les Opérateurs de Compétences accompagnent les entreprises dans la formation de leurs salariés. Ce sont elles qui font les demandes auprès des OPCO.

1. Connaître le code NAF
2. Contacter votre conseiller pour connaître votre budget et les éventuels critères de financement
3. Réunir les documents nécessaires.
4. Faire une demande de prise en charge sur le site de l'OPCO

L'EMPLOYEUR

L'entreprise peut mettre en place un fond de formation, c'est à dire un budget dédié à la formation de ses salariés.

Si elle n'est pas en mesure de le faire, elle cotise alors auprès d'un OPCO (voir OPCO).

ORGANISME PARITAIRE

Les Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation (FONGECIF) peuvent prendre en charge la formation de certains actifs.

1. Instruction du dossier par les conseillers
2. Conseils et accompagnements dans l'élaboration d'un projet professionnel
3. Proposition de débouchés (formations...)